

RAPPORT ANNUEL
Conseil d'établissement

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Voilà encore une autre année scolaire qui se termine, le temps file à toute allure et nous avons vécu une autre année au sein de notre conseil d'établissement.

Pendant l'année scolaire 2022-2023, Mme Caroline Grenier a assumé la fonction de présidente du conseil d'établissement tandis que Mme Nathalie Paulin a été élue représentante du comité de parents.

La composition de l'équipe-école est la suivante :

- Mme Karine Landry en maternelle 4-5 ans
- Mme Nadine Bergeron en 1^{re} et 2^e année
- Mme Christelle Jacques en 3^e et 4^e année
- Mme Cindy Vachon en 5^e et 6^e année
- Mme Shirley Roberge T.E.S
- Mme Cathy Carrier psychologue
- Mme Marie-Pier Gilbert psychoéducatrice
- Mme Caroline Hémond-Dussault orthopédagogue
- Mme Cynthia Leblanc secrétaire
- Mme Geneviève St-Cyr directrice
- M. Jérôme Fortin coordonnateur plein-air,
- Mme Sarah Lemay mesures d'appui et spécialiste
- 2 Surveillantes d'élèves, Mme Joannie Lavallée et Mme Jessica Langevin.

Le conseil d'établissement est formé de :

- Mme Caroline Grenier, parent.
- Mme Nathalie Paulin, parent.
- Mme Cindy Vachon, enseignante.
- Mme Nadine Bergeron, enseignante.
- Mme Christina Pinard représentante de la communauté.
- Mme Geneviève St-Cyr, directrice.

Le conseil d'établissement a tenu 5 rencontres de septembre 2022 à juin 2023. Ces rencontres ont servi à adopter le budget, approuver le bilan de plan de réussite, la grille-matière, l'approbation du code de vie, la liste des fournitures scolaire, les sorties, l'activité de financement, etc.

Voici quelques faits saillants de notre quatrième année plein air :

- Construction de sentiers et d'abris
- Vélos rails
- Tir à l'arc
- Planche à neige et skis
- Patinoire
- Vélos
- Baignade
- Pêche
- Camp Beauséjour

Les élèves développent diverses compétences en compagnie de leurs enseignantes et du coordonnateur plein air.

Je saisis cette opportunité pour exprimer ma gratitude envers tout le personnel de l'école ainsi que tous les parents qui ont contribué, chacun à leur manière, à la réussite et au bien-être de nos enfants.

Caroline Grenier,
Présidente du conseil d'établissement
2022-2023

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	7
2.3 Résultats obtenus.....	8
Annexes	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Nathalie Paulin	Parent
Caroline Grenier	Parent et présidente
Karine Landry	Enseignante
Sarah Navarro Lafleur	Parent
Cindy Vachon	Enseignante
Diane Savoie	Technicienne du service de garde

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
18 octobre 2022	Séance ordinaire
29 novembre 2022	Séance ordinaire
21 février 2022	Séance ordinaire
9 mai 2022	Séance ordinaire
20 juin 2022	Séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Novembre 2022	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Février 2023	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Février 2023	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2023	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2023	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2023	Adopté	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Octobre 2023	Adopté	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Juin 2023	Consultation effectuée	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Juin 2023	Consultation effectuée	
Transmission de documents à l'intention des parents	Octobre 2023	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Février 2023	Approuver	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2023	Consultation effectuée	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Juin 2023	Approuver	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2023	Approuver	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Novembre 2023	Approuver	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Mai 2023	Consultation effectuée	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Juin 2023	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Octobre 2022	Approuver	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Juin 2023	Approuver	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2023	Adopter	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Campagne de financement	Toute l'année	Consultation effectuée	Vente de chocolat, cueillette de canettes, La fabrique à projets, Winslow Dancers

2.3 Résultats obtenus

Le conseil d'établissement a choisi d'ajouter du service à l'élève en offrant des heures d'enseignement, des heures en orthopédagogie ainsi que des heures TES. Ce soutien pédagogique et comportemental permet de favoriser la réussite des élèves à long terme.

Ces ajouts de service répondent aux besoins spécifiques des élèves ayant des troubles d'apprentissage ou des besoins éducatifs particuliers. Ils contribuent également à créer un environnement inclusif, bienveillant et propice à l'apprentissage pour tous les élèves. des élèves ayant des troubles d'apprentissage ou des besoins éducatifs particuliers.

Annexes

Rapport financier du budget de fonctionnement du conseil d'établissement de l'année précédente

100 ST-NOM DE JESUS

	<u>1er juil.2021</u>	<u>2021-2022</u>	<u>30 juin 2022</u>
1 Enseignement FGJ	0,00	0,00	0,00
4 Activités éducatives	(4 079,00)	3 746,00	(333,00)
7 Allocations supplémentaires	9 896,00	(15 901,00)	(6 005,00)
SOUS-TOTAL	5 817,00	(12 155,00)	(6 338,00)
6 Investissement	(13 383,00)	(370,00)	(13 753,00)
TOTAL	(7 566,00)	(12 525,00)	(20 091,00)